

# Réunion sur la stratégie autocars dans le cadre du projet de Zone à Trafic Limité

Avec les acteurs du tourisme, du commerce, de la culture et du transport-Juin 2024

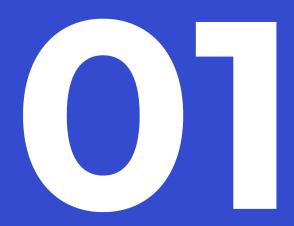


### **Sommaire**

Retour sur la concertation

Point d'étape sur la mise en œuvre de la Zone à Trafic Limité

Circulation et stationnement autocars pendant les JOP



### Retour sur la concertation

### Retour sur la concertation sur la stratégie autocars

**Objectif :** recueillir les **contributions** des professionnels de la filière autocar en vue de **l'interdiction de circulation dans le périmètre ZTL** 

#### 4 ateliers

Tourisme

Commerce

Culture et évènementiel

Transport





### Synthèse des contributions des ateliers

#### **Stationnement**

- · Renforcement de la D/R voire du stationnement en bordure de périmètre ZTL
- · Mise en place d'un dispositif de réservation des places de stationnement autocar
- · Mise en place d'une information en temps réel de l'occupation du stationnement autocar

#### Circulation

- · Identification d'itinéraires d'accès vers les sites au sein et aux abords de la ZTL avec prise en compte des temps de parcours, des congestions et des projets d'aménagement
- Identification d'itinéraires permettant de relier les stationnements longue durée aux espaces de rupture de charge vers la ZTL

#### Mesures d'accompagnement

- · Assurer un contrôle efficace pour les autocaristes étrangers
- Restrictions de circulation uniquement aux heures les plus chargées éviter les restrictions de nuit notamment
- · Mise en place d'une mesure reposant sur la motorisation des véhicules plutôt que sur les usages
- · Demande d'une dérogation PMR / Seniors
- · Demande d'une dérogation pour les véhicules propres (électrique/GNV)
- · Remplacement des autocars interdits dans la ZTL par des navettes





Point d'étape sur la mise en œuvre de la Zone à Trafic Limité

### La Zone à Trafic Limité à Paris Centre

Principe : interdire le transit des véhicules motorisés traversant la zone sans s'y arrêter.

Le trafic de destination reste autorisé <u>sauf pour les autocars</u>. Les autres véhicules ayant comme point de départ ou de destination une des voies incluses dans le périmètre voies à y circuler dont :

- les résidents de la zone
- les clients des commerces, hôtels, musées... de la zone
- les **commerçants** domiciliés et les livreurs

Un nouvel outil de politique publique qui permettra de faire baisser le trafic routier et qui permettra de restructurer l'espace public



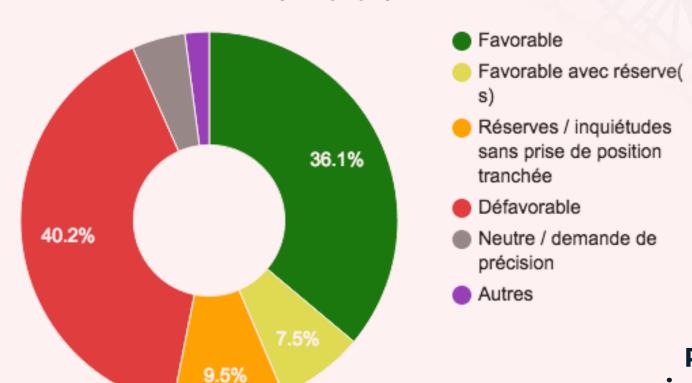
Signalisation en entrée Contact pris avec les assistants numériques de navigation pour intégrer la nouvelle réglementation



### La Zone à Trafic Limité à Paris Centre

Enquête publique entre le 11 avril et le 13 mai 2024

Orientations des contributions (dédupliqué)



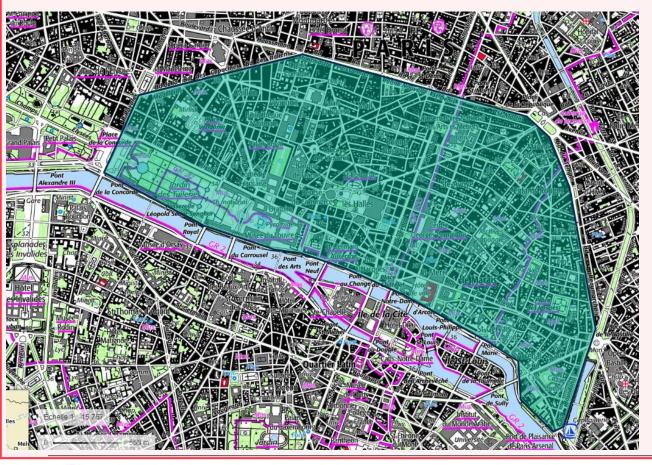




### La Zone à Trafic Limité à Paris Centre

Le périmètre retenu pour la Zone à Trafic Limité

en liaison avec la Préfecture de Police



Le secteur de Paris Centre (1er - 2ème - 3ème 4ème)

- à l'exception des iles Cité et Saint Louis
- à l'exception des quais rive droite

(sens Ouest > Est)



### Restrictions de circulation des autocars dans le cadre de la ZTL

#### Périmètre et modalités de stationnement

Les autocars seront **interdits de circulation en permanence** pour tous les types d'autocars y compris **électriques** dans le périmètre de la ZTL à l'exception des autocars **scolaires et transportant des PMR** 

> Sera autorisée la circulation de **navettes électriques** (d'une capacité jusqu'à 15 pers.)

L'arrêt et le stationnement seront **interdits dans la zone,** le stationnement sur voirie sera

limité aux abords de la zone

Les contrôles seront organisés par la Police Municipale et porteront en premier lieu su l'arrêt et le stationnement illicite

Travail en cours avec la Préfecture de Police pour améliorer l'efficience du contrôle des autocars non immatriculés en France



### Restrictions de circulation des autocars dans la ZTL

#### Modalités de mise en œuvre

Possibilités de stationnement conservées:

- Cours la Reine en voirie (56 places)
- Parking du Louvre en ouvrage (71 places taux d'occupation faible!)

Travail en cours avec le délégataire du parking Louvre sur:

- Possibilité de réserver une place
- Avoir connaissance du remplissage en temps réel





Ces modalités prendront effet après les Jeux Olympiques et Paralympiques (octobre 24)



Circulation et stationnement autocars pendant les JOP

### Circulation : que prévoir ?



Les **voies olympiques** seront réservées aux véhicules accrédités ainsi qu'aux véhicules d'urgence et de secours, aux transports en commun ainsi qu'aux taxis.

→ il ne s'agit que d'une seule voie sur l'axe routier concerné

**Dans Paris :** rue de Rivoli, place de la Concorde av. du Président Wilson, rue Louis Armand, Le pont des Invalides (7e arrondissement)

## Sur le boulevard périphérique et le circulaire :

- L'une des trois voies (file de gauche) sera fermée dans les deux sens entre porte de Vanves et porte de Bercy. Elle sera réservée aux véhicules accrédités du 15/07 au 13/08 et du 22/08 au 11/09

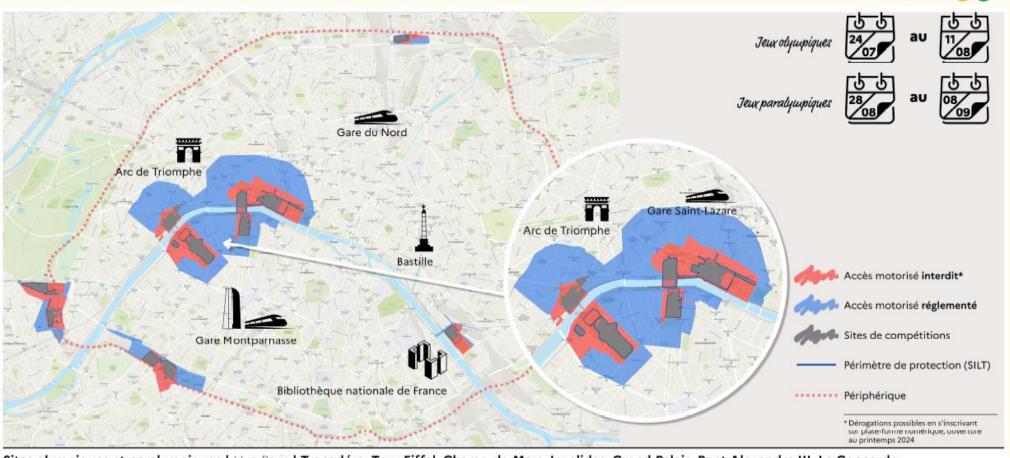
Des restrictions d'accès en périmètre rouge et en périmètre bleu pour les véhicules motorisés (voiture et 2 roues), mais un **accès sans contrainte pour les piétons et les vélos**Sauf dans le cas de la Cérémonie d'ouverture



### Périmètres de sécurité (PP) - sites de compétition







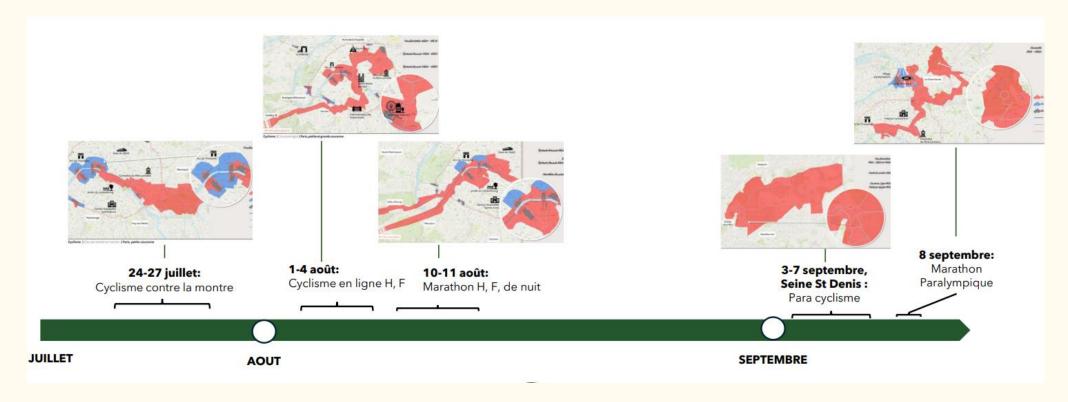
Nous vous invitons à consulter toutes les cartes des périmètres sur :

- Le site de la préfecture de Police
- Le site anticiper les jeux
- Le site de Paris.fr

Sites olympiques et paralympiques | Vue Paris | Trocadéro, Tour Eiffel, Champ-de-Mars, Invalides, Grand-Palais, Pont Alexandre III, La Concorde



### Les périmètres de sécurité (PP) – courses sur route



Le parcours des **courses sur route** sera réservé au passage des coureurs lors des journées d'entraînement et de compétition.

Des points de passage seront mis en place afin de permettre la traversée du parcours pour les riverains (commerçants et habitants), les services publics, les forces de sécurité et les services d'urgence.



### Les périmètres de sécurité (PP) - Cérémonie d'ouverture

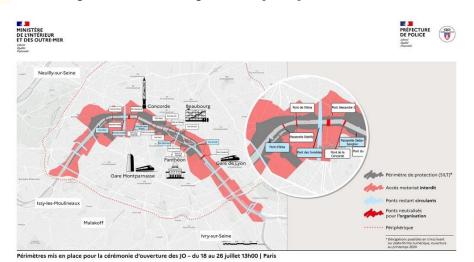
**Pont de l'Alma** : fermé du 24 au 26 juillet. Partiellement impacté, ouvert à la circulation, contournements piétons et cyclistes ponctuels du 15 au 23 juillet ;

**Pont Alexandre-III**: fermé aux voitures, mais trottoirs accessibles aux piétons du 17 mai au 25 juillet et du 12 au 28 août, puis du 8 au 25 septembre. Totalement fermé lors des heures de compétition, mais ouvert aux piétons en dehors de ces heures du 26 juillet au 11 août et du 28 août au 8 septembre

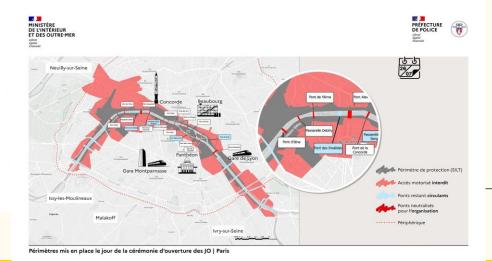


#### Périmètre depuis la passerelle lvry-Charenton jusqu'au Pont Garigliano

#### Du 18 juillet au 26 juillet (13h)



#### Le 26 juillet à partir de 13h



### Les outils pour vous accompagner en amont et pendant les Jeux



- Paris.fr avec une verticale dédiée
- **Plusieurs FAQ** : générale, périmètres et professionnels
- Le 3975, un numéro unique pour répondre à toutes vos questions de 8h30 à 18h du lundi au vendredi et 7/7 pendant toute la période des Jeux à partir du 13 juillet.
- Des relais Réseaux sociaux

### « Paris info Jeux »

### Informer et alerter en temps réel

- Des newsletters ciblées
- Des informations géolocalisées
- Des « push » par mail ou sms en temps réel durant les Jeux
- Anticiper les perturbations et prévenir les fraudes



Abonnez-vous sur infojeux.paris.fr

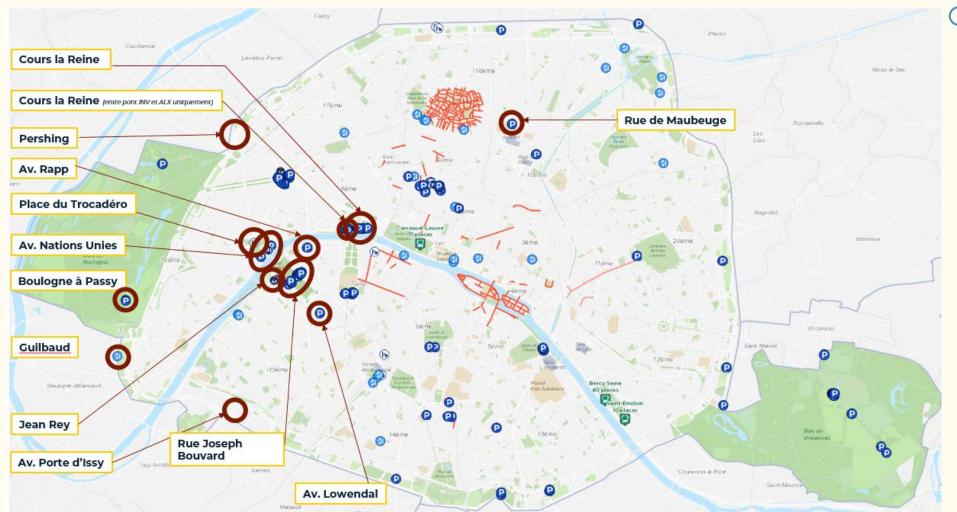


### Neutralisation du stationnement pendant les JOP





Neutralisations liées à l'activation des sites de juillet à septembre 2024



#### Sites restant accessibles:

- Douaumont
- Bercy (hors cérémonie d'ouverture)





### Merci